

La Confédération paysanne appelle à participer aux mobilisations du 18 septembre



La Confédération paysanne appelle à participer aux mobilisations du 18 septembre

Communiqué de la Confédération paysanne nationale concernant la mobilisation nationale de demain 18 septembre 2025 :

"La Confédération paysanne appelle les paysan·nes à se mobiliser partout en France le 18 septembre. Compte tenu de la répression exercée le 10 septembre contre les manifestant·es avec un déploiement de 80 000 policiers et gendarmes, nous alertons sur le respect du droit de manifester.

La Confédération paysanne, qui porte un projet de société, fait le choix de la convergence des luttes. Notre date de mobilisation, c'est le 18 septembre aux côtés du mouvement social ! Dans le prolongement de la mobilisation du 10, nous serons aux côtés des salarié·es pour plus de justice sociale, fiscale et environnementale.

Nos combats convergent pour plus d'équité, de partage et de protection. Ainsi nos revendications contre le Mercosur, contre la précarité alimentaire s'inscrivent totalement dans le mouvement social.

Nous alertons nos collègues agriculteur·rices sur les fausses promesses de l'appel du 26 septembre porté par les dirigeants de la FNSEA. Prétendre défendre la souveraineté alimentaire tout en exacerbant la mise en concurrence, avec des lois de compétitivité qui tirent toujours plus les prix vers le bas, est un non-sens qui provoque la disparition des paysan·nes.

La Confédération paysanne est le seul syndicat agricole représentatif à faire le choix de porter la parole paysanne au sein du mouvement social, comme nous l'avions déjà fait contre la réforme des retraites.

Les colères agricoles de l'hiver dernier ont montré que la question du manque de revenu paysan a suscité un soutien de la population. Certaines organisations syndicales de salarié·es nous avaient d'ailleurs rejoints ou soutenus.

Nous appelons les paysan·nes à rejoindre les opérations de blocage, les piquets ou les manifestations. Nous devons établir un rapport de force capable d'apporter un changement radical dans les politiques publiques, dont les politiques agricoles."